DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
À S.E. Mme DOMITILLE BARANCIRA,
NOUVEL AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE DU BURUNDI
*PRÈS LE SAINT-SIÈGE**

Vendredi 1er juin 2007

Madame l'Ambassadeur,

1. C'est avec plaisir que j'accueille Votre Excellence à l'occasion de la présentation des Lettres qui L'accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Burundi près le Saint-Siège.

J'ai été sensible aux paroles cordiales que vous m'avez adressées et je vous en remercie vivement. Elles témoignent de l'intérêt manifesté par les Autorités de votre pays au développement de relations d'estime et de concorde entre le Burundi et le Siège apostolique. Par votre intermédiaire, il m'est agréable de présenter à Son Excellence Monsieur Pierre Nkurunziza, Président de la République du Burundi, les vœux que je forme pour sa personne et pour l'accomplissement de sa haute mission au service de la nation. Je salue aussi avec affection tous les habitants de votre pays, n'oubliant pas les souffrances de la population, qui a été durement éprouvée par tant d'années de guerre, qui en subit encore aujourd'hui les conséquences et qui a également été frappée périodiquement par la sécheresse et par des inondations. Je veux les assurer de ma constante sollicitude à leur égard. Je prie Dieu de soutenir tous les Burundais dans l'engagement courageux et généreux qui les anime pour édifier ensemble une société toujours plus fraternelle et plus solidaire, qui soit aussi plus largement un signe concret et un appel vigoureux à la consolidation de la paix et de la stabilité dans la région des Grands Lacs !

2. Comme vous le soulignez, l'Église catholique n'a cessé de manifester sa proximité envers le peuple burundais, partageant ses joies et ses épreuves et payant elle-même un lourd tribut à la cause de la paix et de la réconciliation dans le pays. Je suis sensible à l'hommage que vous

rendez à Son Excellence Monseigneur Michael A. Courtney, Nonce apostolique, assassiné le 29 décembre 2003 après avoir rencontré les Autorités religieuses, politiques et militaires dans le diocèse de Bururi. En évoquant le souvenir de cet archevêque bon et fidèle, serviteur de la paix et de la fraternité entre les peuples, je forme des vœux pour que les Autorités du pays ne ménagent pas leurs efforts pour que la lumière sur cet assassinat soit faite et pour que les responsables soient traduits devant la justice.

3. Parmi les instruments proposés pour la consolidation de la paix dans votre pays, la mise en place d'une *Commission Vérité et Réconciliation* (C.V.R.) a été envisagée. Pour ne pas décevoir les attentes qui sont grandes en la matière, il est nécessaire que tous se préparent à ce travail de purification, délicat et essentiel, avec le maximum d'attention, d'ouverture d'esprit et de cœur. Ainsi, dans une recherche patiente et obstinée de la vérité, il sera possible à chacun de contribuer à guérir les blessures de la guerre avec le baume du pardon, qui n'exclut pas la justice, et d'engager le pays sur la voie de la paix et du développement intégral. L'Église au Burundi est prête à prendre une part active à ce processus, notamment par la célébration de Synodes diocésains, par le dialogue, par la participation à des actions communes, pour sensibiliser toutes les couches de la population à ces enjeux majeurs et pour contribuer de manière active à l'établissement d'une paix durable et d'une réconciliation sincère. Sans un tel travail en profondeur, il sera sans doute difficile pour beaucoup de gens d'envisager l'avenir avec espérance.

D'autres signes encourageants manifestent la volonté commune de travailler activement à la paix et à la réconciliation. Il convient notamment de faire mention des négociations en cours entre le Gouvernement et le Palipehutu-FNL, en vue de la mise en œuvre de l'Accord de cessez-le-feu signé le 7 septembre 2006. En me réjouissant de cette volonté de dialogue, j'invite toutes les parties en présence à honorer leurs engagements et à avoir par-dessus tout le courage de la paix, sans lequel il ne peut y avoir de véritable développement.

4. Vous rappelez, Excellence, l'engagement de tous les Burundais sur le chemin de la consolidation de la paix sociale et de la relance économique. Dans cet effort complexe et de longue haleine, qui vise la reconstruction matérielle et morale du pays, le Burundi n'est pas seul et ne peut pas être laissé seul. La communauté internationale n'a d'ailleurs pas manqué d'offrir son aide morale et son appui économique. La table ronde des *donateurs* pour le développement, qui s'est tenue à Bujumbura les 24 et 25 mai dernier, a manifesté de manière éloquente cet engagement des délégations présentes à recueillir les fonds nécessaires pour garantir le financement du Programme des actions prioritaires, en particulier l'amélioration de la bonne gouvernance et de la sécurité, la promotion d'une croissance économique durable toujours plus équitable, le développement du capital humain, ainsi que la lutte contre le sida. Il faut aussi se réjouir de l'entrée du Burundi dans la Communauté de l'Afrique orientale, et du choix de votre pays comme siège du Secrétariat exécutif de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs. Cette marque de confiance nécessite en retour que le Burundi réponde à cet

honneur en montrant un sens exemplaire de responsabilité dans l'adoption et dans la mise en œuvre du *Pacte sur la paix, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs*, signé à Nairobi le 15 décembre dernier. Je ne doute pas que tout sera fait pour que les engagements pris soient respectés et pour que tous les Burundais puissent envisager l'avenir avec sérénité et devenir acteurs de leur propre développement.

Si tous les habitants du pays sont appelés à contribuer dans la mesure de leurs capacités à la reprise économique et sociale du Burundi, il est juste qu'ils puissent en partager les fruits. Pour permettre aux catégories sociales les plus vulnérables et les plus exposées à la violence, aux actes de banditisme, aux maladies – je pense en particulier aux enfants, aux femmes, aux réfugiés – , de profiter pleinement des fruits du développement, il est notamment nécessaire que les responsables de la vie publique accèdent à une prise de conscience toujours plus grande et plus authentique des valeurs morales. Ces valeurs universelles, comme le sens du bien commun, l'accueil fraternel de l'étranger, le respect de la dignité de toute vie humaine, la solidarité, auxquelles l'Église catholique accorde beaucoup d'importance, constituent un patrimoine précieux, qui doit devenir une source d'espérance en l'avenir et le socle qui permette d'établir la vie sociale sur des bases assurées.

5. Je salue, par votre intermédiaire, la communauté catholique burundaise et ses Évêques, les encourageant à partager l'espérance qui est en leur cœur. L'Église catholique locale et le Saint-Siège, dont la contribution active à la croissance et au développement du pays n'est plus à démontrer, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la paix, souhaitent que les relations entre l'Église et l'État, dans une République laïque comme le Burundi, soient toujours empreintes de respect mutuel et de collaboration active pour le bien du pays tout entier. Puissent les fidèles unis à leurs Pasteurs, dans une collaboration sincère avec leurs compatriotes, travailler ardemment au développement solidaire de leur pays !

6. Alors que vous inaugurez votre mission, je vous offre, Madame l'Ambassadeur, mes vœux les meilleurs pour la noble tâche qui vous attend. Soyez assurée que vous trouverez ici, auprès de mes collaborateurs, l'accueil attentif et compréhensif dont vous pourrez avoir besoin.

Sur Votre Excellence, sur sa famille, sur le peuple burundais et sur ses dirigeants, j'invoque l'abondance des Bénédictions divines.

---

* *Insegnamenti di Benedetto XVI* vol. III, 1 2007 p.1010-1013.

L'Osservatore Romano 2.6.2007 p.8, 9.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.24 p.6, 7.

© Copyright 2007 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana